



**BANQUE POPULAIRE**  
AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE

## ATTESTATION DE DEPÔT DE CAPITAL

Agence de: Biganos

Nous soussignés, Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, attestons que la somme de : 1000,00 euros  
a été versée sur le compte n° 00221768138 (ville Biganos)  
pour la libération du montant du capital de la société en formation (1)  
PULL AN AUTO, dont le siège social est à 33380 Biganos,  
258 Av. de la Côte d'Argent

Cette somme résulte de remises suivantes, effectuées par: (2)

Mme NAUGER, demeurant à 7 Allée des Acacias,  
40410 STAGNAC et NURER,  
par virement sur le compte pour 1000,00 €.

Le déblocage de cette somme interviendra lors de la production par le représentant dûment habilité de la société, de l'attestation d'inscription de celle-ci au Registre du Commerce de Bordeaux et du numéro de SIRET correspondant.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

à Biganos, le 20/06/24.

Le Directeur d'Agence



**BANQUE POPULAIRE**  
AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE

1, avenue de la Libération - 33380 BIGANOS  
Tél. 05 57 17 07 70 - Fax 05 57 63 70 83

(1) Mentionner la forme juridique de la société à constituer.

(2) Nature de la remise (chèque sous réserve d'encaissement, versement ou autre), nom et adresse du remettant.



S-M AN AUTO

SOCIETE EN FORMATION

OUVERTURE D'UN COMPTE  
POUR DEPOT DU CAPITAL

Monsieur le Directeur  
de la BANQUE POPULAIRE  
AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE

Monsieur le Directeur,

Nous soussignés, Aude NAUGER et Le Capitaine ABEX-CO  
avons l'honneur de vous informer que nous avons chargé BULL AN AUTO  
de procéder aux formalités de constitution de la Société  
que nous sommes convenus de fonder entre nous et avec toute personne, qui adhèrera aux statuts que nous avons établis et  
dont nous vous communiquons un exemplaire ci-joint.

A cette fin, nous donnons tout pouvoir à Aude NAUGER et  
notamment celui de se faire ouvrir, auprès de votre établissement, au nom de la Société  
BULL AN AUTO en formation, un  
compte indisponible dit « Compte Capital », destiné à recevoir les sommes provenant de la libération des parts sociales.

Les fonds déposés sur ce compte « Capital » ne pouvant être retirés par M. Aude NAUGER  
que sur présentation d'un certificat, attestant l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce.

Nous dégageons la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique de toute responsabilité, quant à l'utilisation des fonds et nous  
la dispensons, en conséquence, de tout contrôle à cet égard.

Fait à Bordeaux, le 20/06/24

Signatures des mandants, précédées  
de la mention

« Lu et approuvé, bon pour pouvoir »

"Lu et approuvé, bon  
pour pouvoir"  
[Signature]

Signature du mandataire, précédée  
de la mention:

« J'accepte le présent pouvoir »

"J'accepte le présent pouvoir"  
[Signature]

P. Copie des statuts

Liste des associés et nature des apports effectués par chacun d'eux

